

COMPTE DE LA VISITE DE COURTOISIE A LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE



OCTOBRE 2019

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du CIEDD, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de la FAO ou des partenaires du projet FAO-UE FLEGT PO 339978.

INTRODUCTION

Dans le souci de promouvoir la redevabilité et la transparence dans le secteur forestier en République centrafricaine, le Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD) a signé le 14 Aout 2019 un protocole de financement avec le Programme FAO UE FLEGT pour opérationnaliser la plateforme Open Timber Portal (OTP) à travers le projet « Vulgarisation et mise en œuvre de la plateforme « Open Timber Portal (OTP) » en République Centrafricaine ».

En vue d'une mise en œuvre réussie de l'OTP, le CIEDD a effectué en date du 02 octobre 2019 une visite de courtoisies auprès la Délégation de l'Union Européenne (DUE) en RCA reçue par José BARRIO Chargé de Programmes Section Infrastructures et Développement Durable. Cette rencontre a connu la participation du Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêche représentée par M. Joseph Désiré Mbangolo Secrétaire Technique Permanant de l'APV/FLEGT et son assistant. On note également à côté de l'équipe du projet la présence du Coordonnateur du CIEDD M.MATHAMALE Jean Jacques.

L'objectif de cette rencontre était de présenter le projet aux parties prenantes et de recueillir leurs impressions telles que prévu dans le protocole de financement entre le CIEDD et la FAO.

I. DEROULEMENT

En ouvrant la séance, monsieur MATHAMALE Jean Jacques Coordonnateur du CIEDD a pris la parole pour remercier d'abord la DUE et le STP pour leur disponibilité et de l'importance accordée à cette rencontre. En suite, il a rappelé la genèse ayant abouti à la signature du protocole de financement le 14 Aout avec le programme FAO UE FLEGT qui selon lui est le troisième financement du programme octroyé à CIEDD. Enfin il a fait la présentation de l'équipe exécutive du projet et les grands points à débattre notamment : (i) une brève présentation du projet ; (ii) la synergie et risque de doublons avec le site dédié à l'Annexe XI ; (iii) les questions de pertinence, efficacité et impact à moyen et long terme de ce projet et (iv) les questions de complémentarité avec l'APV et le SVL. Il finit en précisant que la mise en œuvre de ce projet se fera de manière participative. Ayant fini la parole est accordée au chef de projet pour la présentation du projet.

Monsieur NDEWA ZENETH Josias Chef de projet OTP, dans son exposé de motif, a présenté les objectifs du projet ces résultats attendus, les principales activités, les partenaires impliqués et le budget alloué.

Selon lui l'OTP est une base de données interactive visant à renforcer la transparence dans les circuits de commercialisation des bois, et par conséquent à améliorer la gouvernance forestière. Elle est conçue comme un prolongement de l'atlas forestier national et permet d'améliorer la mise en ligne par les sociétés forestières des documents clés pour la légalité de chaque opérateur et de chaque permis. Sa conception s'est fortement inspirée des éléments de la grille de légalité de l'APV conclu entre la RCA et l'UE. Il poursuit en soulignant que le projet travaille présentement sur la liste des documents légaux que les entreprises forestière posteront sur l'OTP. Selon lui ce travail se fait en trois étapes et de manière participative avec tous les acteurs : 1 il s'agira de Faire l'état des lieux des documents nécessaires à la légalité en RCA, en 2 de consolider une liste des documents nécessaires à la légalité et en 3 de définir la liste des documents à télécharger dans l'OTP. Il conclut

en disant que la pertinence de ce projet réside dans le caractère indépendant encourageant les entreprises forestières à poster eux-mêmes leurs documents légaux sur l'OTP.

Tour à tour, les participants ont pris la parole pour présenter leurs impressions sur le projet et son aboutissement tout en apportant des contributions qui vont servir après les discussions de contourner les écueils à la bonne mise en œuvre dudit projet. A cet effet, par consensus des propositions suivantes ont été retenues :

- ✚ Associer le Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêche notamment le secrétariat technique Permanent dans toutes les étapes de définition la liste des documents à télécharger dans l'OTP ;
- ✚ Echanger avec le STP pour faire le lien et la compatibilité entre le site de l'APV FLEGT et l'OTP;
- ✚ Définir la bonne stratégie pour encourager les entreprises forestières à poster eux-mêmes des documents clés pendant et après le projet OTP.

CONCLUSION

Monsieur José BARRIO a repris la parole pour souhaiter bon vent au CIEDD dans la mise en œuvre de cette plateforme OTP qui à caractère régional. Il en a profité pour encourager le ministère en charge des forêts et la société civile de pousser des réflexions sur l'avenir du contrôle forestier et de l'observation indépendante après les projets. Ainsi quelques sources de financement ont été identifiées notamment le fond forestier, et les redevances communales etc.

Pour clôturer cette assise, le Coordonnateur du CIEDD, a remercié la DUE et le STP pour l'intérêt accordé à la séance et souhaite un bon retour à tous. C'était à 11h 25 min que la séance a été levée.